

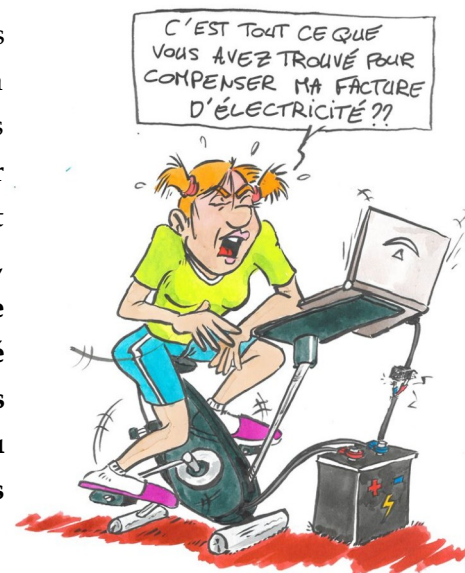
« The show must go on ! »

Ou comment la direction continue de détruire notre service public de proximité !

Le 19 mars 2021 s'est tenu en première convocation un comité technique local. Il avait comme ordre du jour : la fusion du Centre de Services Partagés et du SFACT ; la présentation des modalités de mise en œuvre de la relocalisation du Centre de Gestion Retraites et la mise en place de la structure Gestion de Soutien aux Entreprises pour le FDS.

Avant de passer aux points de l'ordre du jour, nous avons demandé au président du CTL (DRFIP) un point d'information suite aux annonces du gouvernement faites la veille au soir dans le cadre de la crise sanitaire. **Solidaires Finances Publiques** a aussi questionné la direction sur les annonces faites dans un groupe de travail national concernant le SLR (Service Liaison rémunération).

Concernant la crise sanitaire le DRFIP nous a informé qu'il n'y aurait pas de Plan de Continuité d'Activité (PCA) mis en œuvre à la DGFIP et que les 16 départements concernés par les annonces gouvernementales devaient faire un effort notable sur le télétravail. Dans ce sens, le DRFIP nous annonce vouloir mettre la « pression » aux responsables de services (et donc aux agentes et aux agents) pour que les collègues télétravaillent à minima 2 jours par semaine. Et à priori sur ce sujet aussi les statistiques comptent plus que tout, puisque la Direction Générale semble avoir indiqué aux Directeurs des 16 départements en alerte rouge qu'ils devaient atteindre 40 % de télétravailleuses et télétravailleurs. Pour information, nous en sommes sur la DRFIP 75 à 25 %. **Mais quid de la prise en compte des risques psychosociaux dûs au télétravail (isolement, productivité accrue, pression et flicage accrus de certains responsables sur les télétravailleuses et télétravailleurs). Quid de la prise en compte du manque d'espace, de matériel adapté et des charges supplémentaires pour pouvoir télétravailler dans de bonnes conditions ?**



Pour **Solidaires Finances Publiques**, le télétravail ne peut en aucun cas et sous aucune forme (pression hiérarchique, nombre de jours, menaces de service non fait...) être rendu obligatoire. Nous serons particulièrement vigilantes et vigilants sur ce sujet. Par ailleurs, il nous semble important dans cette situation, que la pression soit d'abord mise sur les responsables de services qui refusent encore le télétravail à un certain nombre de collègues qui le demandent et qui le peuvent (missions télétravaillables) mais aussi de mettre en place des aménagements horaires, des rotations de journées de travail permettant aux collègues de ne pas se retrouver dans des transports en commun bondés et de respecter les distanciations physiques dans les services... Mais de cela, la DRFIP ne veut pas en entendre parler !

Solidaires Finances Publiques a également interrogé la direction concernant l'avenir du SLR (Service Liaison Rémunération) situé à NDV. En effet, lors du Groupe de travail national du 18 mars il a été annoncé la réaffectation de 15 500 payes de la DRFIP Paris vers Metz (payes de l'INSEE) et Nanterre (payes du Ministère de la Culture) ! Et sur 80 emplois équivalent temps plein, 15 à 20 emplois de la DRFIP seraient ainsi délocalisés, entendez par là supprimés ! Comme à son habitude, le président du CTL et DRFIP 75 nous a répondu ne rien savoir mais que ces réaffectations correspondaient à la volonté de spécialiser les SLR par nature.

*Pour **Solidaires Finances Publiques** il est inadmissible que le DRFIP n'informe pas les agentes et les agents des projets globaux, car les conséquences pour elles et eux sont d'importance (suppressions d'emplois, changement de métier, mutations nationales ou locales..). Par ailleurs, si nous relisons attentivement la communication du gouvernement et de notre Direction Générale, les « relocalisations » des missions des métropoles doivent servir à revitaliser les départements où les services publics ont disparu ! Et nous sommes donc surprises et surpris que Nanterre dans les Hauts de Seine (92) soit considéré comme un département à revitaliser ! Nous demandons donc que le DRFIP 75, fasse preuve d'autant de persuasion que son homologue du 92 auprès de la Direction Générale pour sauvegarder nos missions !*

La fusion du Centre de Services Partagés et du SFACT -bloc 3-

À partir du 1er avril 2021, le CSP et le SFACT -bloc 3- de Paris vont fusionner et devenir le Centre de Gestion Financière. Cette fusion parisienne participe à l'expérimentation engagée au 1^{er} janvier 2019. Et sans grande surprise, cette 3^e vague d'expérimentation sera un succès (sans jamais tirer de bilan) et permettra ainsi sa généralisation. Selon notre direction et la Direction Générale cette fusion n'est que positive puisqu'elle permettra une « amélioration du service rendu », une « fluidification de la chaîne de la dépense » et un « enrichissement des missions des agents chargés de la gestion des actes ». Bref que du bon, nous disent-ils ! **Solidaires Finances Publiques** sera un peu moins enthousiaste. Même si nous pouvons entendre l'idée que cette fusion permettra d'enrichir le travail des collègues grâce à l'exécution de la dépense de A à Z pour autant nous avons des craintes et pas des moindres. Pour nous, cette fusion, contrairement à ce que peut nous dire la direction, participe à la remise en cause du principe de séparation ordonnateur/comptable. **Pour Solidaires Finances Publiques, l'exécution de la dépense, tout comme le recouvrement des recettes, ainsi que la tenue de la comptabilité, doivent demeurer à la DGFIP.** De plus, cette fusion s'effectue dans une période de crise sanitaire où de nombreuses et nombreux collègues sont en télétravail. Comment dans ce contexte les formations peuvent-elles se dérouler dans de bonnes conditions ? Comment dans ce contexte, une « culture commune » peut-elle se créer ? Enfin, derrière les mutualisations, les fusions, la simplification ou modernisation se cachent souvent des abandons de tâches, des suppressions d'emplois supplémentaires, des régressions de la qualité du service public et des dégradations de l'exercice des missions accompagnées de surcharges de travail. Qu'en sera-t-il pour ce nouveau service où l'on constate d'ores et déjà de nombreux écrêtements qui ne semble pas plus que cela émouvoir notre direction ? Pour toutes ces raisons, **Solidaires Finances Publiques a voté contre cette fusion.**



Les modalités de mise en œuvre de la relocalisation du Centre de Gestion Retraites

Solidaires Finances Publiques lors de ce point de l'ordre du jour a rappelé à la direction la violence pour les agentes et les agents du CGR de cette décision unilatérale du déplacement géographique de leur mission et donc de la fermeture de leur service. Violence dans les choix imposés et laissés : suivre la mission et déménager ou rester en les forçant à changer de métier. Par ailleurs, la « fin de ce service » en janvier prochain et les missions qui doivent continuer jusque-là pour ne pénaliser aucune et aucun retraité risque d'être très compliqué. En effet, en septembre 2021, le service comptera 10 agentes et agents de moins ce qui risque de surcharger le travail des collègues qui restent. La direction nous a également indiqué son inquiétude et a précisé qu'il n'y aurait aucune remise en cause du droit à congés, que la direction elle-même participera aux travaux et que « s'il y a des choses que l'on ne peut pas faire, on ne les fera pas » ! **Solidaires Finances Publiques** sera très vigilant sur ces points !

Mise en place de la structure de Gestion de Soutien aux Entreprises pour les FDS.

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/paris/>

paris@solidairesfinancespubliques.org

Suite à l'annonce du ministre de l'économie à RTL, la DGFIP a recruté 250 contractuel.les (23 pour Paris) pour une durée de 6 mois pour faire face à la surcharge de travail qu'engendre depuis un an la crise sanitaire. Nous ne reviendrons pas sur l'indécence de cette annonce au moment même où l'on apprenait les 1800 nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP dont 225 à Paris.

Le traitement des FDS donne lieu à des travaux très importants. Sur Paris, ce sont 67 556 demandes en anomalies qui ont été traitées au 17 mars et 11 272 demandes en anomalies sont en stock. **Les SIE, la division des professionnels, les BDV mais aussi les SIP sont fortement impactés. Solidaires Finances Publiques a redemandé que la direction priorise les missions dans les SIE et les BDV et aussi la baisse du nombre d'affaires pour les vérificatrices et vérificateurs A cette demande la direction nous répond que les brigades ne doivent engager que des procédures courtes et rapides .**

Concernant la structure temporaire, elle est située sur le site de Paradis (10ème) et composée de 23 contractuel.les formés sur 2 jours. Par ailleurs, un certain nombre d'entre elles et d'entre eux ont de l'expérience et des diplômes. Nous rappelons que pour de tels profils recrutés, les payer à 1570 euros nets est un pur scandale... mais apparemment pas pour notre direction (crise oblige) ! Les choses se sont compliquées au moment de la présentation de leurs fonctions. En toute transparence, nous avons eu du mal à comprendre mais au final, les collègues contractuel.les sont chargé.es de faire un travail d'explication des refus des FDS .

Pour Solidaires Finances Publiques cette cellule est une fausse solution. La direction a eu l'obligation de mettre en place cette structure voulue au national mais ne répondra en rien à la situation catastrophique de nos collègues en SIE, en Brigades et dans les SIP. Ces contractuel.les pas assez formés sont censés donner l'illusion que quelque chose est fait. Ce GSE ne pourra pas être efficient. Nous le redisons, même si cela n'a pas plu à notre DRFP, c'est une arnaque !

Questions diverses :

1 :Pannes récurrentes du chauffage à Paganini : Selon la direction tout a très vite été réparé donc pas de sujet. Quand nous revenons sur les conditions de travail dégradées des collègues suite à la panne de chauffage, la seule réponse de la direction a été : « *qu'ils mettent un pull* » montrant un peu plus le mépris qu'elle a envers ses agentes et agents !

2: SDE Saint-Hyacinthe: La situation du SDE de Saint-Hyacinthe est dégradée à cause d'emplois manquants puisqu'il n'y a plus de A depuis mars 2020, que le cadre C parti en retraite n'a pas été remplacé contrairement à la promesse du DRFIP et que la contractuelle embauchée (il devait y en avoir 2) est partie au bout de 3 semaines ! La direction est consciente de ces difficultés...mais n'a pas de solution ! En attendant les collègues triment et rament !

3 : Centralisation des quitus : Nous avons fait remonter toutes les difficultés de la collègue contractuelle en charge de la mission. La direction n'avait pas les mêmes informations, pour elle tout était « sous contrôle ». Elle se renseigne .

